

La lettre d'info des assO du Centre-Val de Loire

DELEGATION REGIONALE A LA VIE ASSOCIATIVE (DRVA) DU CENTRE VAL-DE-LOIRE

NUMERO 9 – MARS 2025

À retrouver en ligne sur : <https://www.ac-orleans-tours.fr/node/123019>

► Actualités de la vie associative dans la région Centre-Val de Loire

INSTALLATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

bservatoire Régional de la Vie Associative

Centre-Val de Loire

Porté par le **Mouvement associatif Centre-Val de Loire** et co-piloté avec l'État et la Région, l'ORVA est un outil de construction de connaissances, et un espace d'appropriation et d'échanges autour des savoirs liés à la vie associative. Il contribuera par ses travaux à améliorer la compréhension des dynamiques associatives, permettra l'objectivation des réalités, et aidera à une prise de décision éclairée. Il souhaite permettre aux acteurs associatifs, institutionnels et territoriaux d'identifier des leviers d'actions et de développer des actions pertinentes dans un contexte de forte mutation de la vie associative.

 <https://lemouvementassociatif-cvl.org/un-orva-en-region/>


WEBINAIRES SUR LA VIE ASSOCIATIVE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conformément à leurs engagements pris dans la charte régionale d'engagements réciproques vie associative signée en décembre 2021, l'État, la Région et le Mouvement associatif Centre-Val de Loire proposent des cycles de webinaires sur la vie associative à destination des collectivités territoriales. L'objectif est de permettre aux **élus locaux et agents territoriaux** de mieux connaître les spécificités des associations pour mieux coopérer avec elles et mieux les accompagner. Ces temps permettront également de valoriser les bonnes pratiques et de faciliter les échanges d'expériences entre collectivités.

Les webinaires Vie asso

à destination des collectivités territoriales
Co-organisés État / Région / Mouvement Associatif Centre-Val de Loire

4 cycles thématiques sont prévus sur l'année 2025, composés chacun de 2 à 3 webinaires, qui mêleront apports juridiques et méthodologiques, témoignages et échanges d'expériences, présentation de dispositifs et d'outils.

 Programme détaillé à télécharger : <https://s.42l.fr/6N2N-TWZ>

 Inscription (uniquement pour les élus locaux et les agents des collectivités territoriales) : <https://s.42l.fr/fAfvglwh>

LA MINISTRE À LA RENCONTRE DE GUID'ASSO À ORLÉANS



La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative, Marie Barsacq, s'est déplacée vendredi 7 février à Orléans à la rencontre des acteurs de Guid'Asso. Elle a ainsi pu découvrir un point d'orientation et d'information (la Maison des associations d'Orléans), rencontrer une accompagnatrice généraliste (la Ligue de l'enseignement du Loiret), et repérer la plus-value pour les associations au travers du témoignage d'une bénévole. Actuellement, le réseau Guid'Asso est composé de plus de 170 points d'appui labellisés (associations, communes, institutions...), pour informer, orienter et accompagner les 57 000 associations actives dans la région.

GUID'ASSO CVL : L'ENQUÊTE DE SATISFACTION CONTINUE !

**Vous avez fait appel au réseau
Guid'Asso
cette année ?**



Suite à un test mené en région Centre-Val de Loire (voir précédent numéro de cette lettre), la **version définitive de l'enquête de satisfaction des associations accompagnées par Guid'Asso est en ligne**. Ce questionnaire est disponible en continu, afin de permettre aux associations et porteurs de projet associatif qui ont déjà bénéficié d'un appui Guid'Asso de nous faire un retour sur ce service.

Le test a d'ores-et-déjà permis de faire ressortir quelques tendances : un interlocuteur Guid'Asso plutôt facile à trouver ; un appui qui apporte globalement satisfaction, avec également des effets positifs induits ; malgré tout, une visibilité des labels qui reste à renforcer. Le top 5 des thématiques abordées lors des appuis Guid'asso : financements/modèle éco, vie statutaire/gouvernance, création d'asso/projet associatif, réglementation, projets/activités de l'association.

Si vous avez bénéficié d'un appui Guid'Asso, merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire. **Vos retours sont très précieux !**

 Lien vers le questionnaire : https://www.modalisa9-drop.com/guid_asso_A9E21F4078/Formulaire.html

► Actualités nationales de la vie associative

DONS DE CONGÉS, UNE NOUVELLE FORME D'ENGAGEMENT



En France, environ 26,6 millions de congés et jours de repos ne sont pas utilisés par les salariés. Plutôt qu'ils soient perdus, [la loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative](#) a ouvert la possibilité pour les salariés d'en faire don, sous certaines conditions, aux associations reconnues d'utilité publique et associations d'intérêt général (celles pouvant émettre des reçus fiscaux). Le [décret n° 2025-161 du 20 février 2025](#) est venu préciser le prérequis et la limite. Notamment, les salariés peuvent faire don de jours de repos dans la limite de 3 jours ouvrables par an à condition qu'ils conservent 24 jours de congés par an..

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.associations.gouv.fr/dons-de-conges-une-nouvelle-forme-d-engagement.html>

LA PLATEFORME 1ÉLÈVE 1STAGE



Depuis 2024, le stage d'observation est obligatoire pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde. Ce stage, qui peut se dérouler en association, offre aux lycéens une occasion précieuse d'approfondir leur découverte des métiers et d'affiner leurs choix d'orientation.

Cette année, il aura lieu du 16 au 27 juin 2025. La plateforme unique « 1élève1stage » est d'ores et déjà ouverte aux employeurs associatifs pour déposer leurs offres de stage d'observation à l'attention des élèves.

🔗 Pour en savoir plus : <https://www.associations.gouv.fr/comment-utiliser-la-plateforme-1eleve1stage.html>

► Des financements pour vos projets

APPEL À PROJET DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

La DRAJES Centre-Val de Loire, en collaboration avec la Conférence régionale des finances, lancera officiellement la campagne annuelle territoriale de l'Agence nationale du sport (ANS) pour l'année 2025 à partir du **28 mars et jusqu'au 12 mai 2025 (délai de rigueur)**.

La campagne ANS 2025 est composée de différentes enveloppes financières :

- un dispositif d'aides à l'emploi, à la professionnalisation
- un dispositif de prévention des noyades - aisance aquatique et j'apprends à nager
- un dispositif relatif au Savoir rouler à vélo (SRAV)
- un dispositif de soutien aux équipements sportifs



🔗 Pour plus d'informations, toutes les notes explicatives sont sur <https://www.ac-orleans-tours.fr/agence-nationale-du-sport-123143>

CARTOGRAPHIE DES OFFRES DE FINANCEMENT DEDIEES À L'ESS

Réalisée par l'Avise, cette cartographie vise à orienter les entreprises de l'ESS et les acteurs qui les accompagnent vers les types de financement qui correspondent à leurs besoins. Vous pourrez y retrouver des solutions de financement par subvention, dotations et dons, des outils de fonds propres ou quasi-fonds propres ainsi que différents types de prêts et de garanties, en fonction du statut et du stade d'avancement de votre projet (émergence, création, consolidation et changement d'échelle). Cette cartographie propose également un zoom sur des outils de financement mobilisables par les entreprises de l'ESS, en détaillant les structures éligibles, les modalités et montants proposés ainsi que les acteurs clés.



🔗 Pour en savoir plus et télécharger la cartographie : <https://www.avise.org/ressources/cartographie-des-offres-de-financement-dediees-a-less>

► Enquête & informations pratiques

LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS



Comment appréhendez-vous l'année 2025 en tant que responsable associatif ? Du 19 février au 12 mars, le Mouvement Associatif et le Réseau national des maisons des associations vous invitent à répondre à cette enquête nationale et à la relayer afin d'évaluer les conséquences de la situation budgétaire actuelle à la fois sur la trésorerie et sur les actions des associations. Les associations du Centre-Val de Loire sont encore trop peu nombreuses à avoir répondu : n'hésitez pas à prendre 5-10 minutes pour remplir le questionnaire, afin de permettre la production de résultats régionaux.

🔗 Pour répondre à l'enquête : https://www.modalisa9-drop.com/enquetefla_64A11F400/Formulaire.html

LES PROCESSUS D'ÉVALUATION DES ASSOCIATIONS : PRENDRE LA MESURE DU TRAVAIL COLLECTIF



L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) publie un numéro des « Cahiers de l'action » dédié à la question de l'évaluation à partir du monde associatif. Il donne la parole à des acteurs de terrain engagés dans ces processus d'évaluation de l'action associative qu'ils soient responsables associatifs ou chercheurs embarqués.

🔗 Pour télécharger le numéro : <https://injep.fr/publication/les-processus-devaluation-des-associations-prendre-la-mesure-du-travail-collectif>



Solliciter au plus tôt un dispositif de prévention, c'est se donner 70 % de chances de trouver une solution. Différents points de contact existent en fonction des situations auxquelles sont confrontées les entreprises. Pour se repérer plus facilement et trouver le bon interlocuteur, la DRFIP, l'URSSAF, la Banque de France, la DREETS et le SGAR de la région Centre-Val de Loire ont élaboré collectivement un guide de soutien aux entreprises. **Celui-ci s'adresse également aux associations.**

📎 Pour télécharger la publication : <https://s.42l.fr/3puFcEO7>

DONS FINANCIERS ET MATÉRIELS : 1 FRANÇAIS SUR 2 DÉCLARE DONNER AUX ASSOCIATIONS



La moitié des Français déclare avoir donné à des associations au cours de l'année 2021, principalement sous forme monétaire (3 donateurs sur 4), mais aussi, pour un donateur sur deux, sous forme matérielle (aliments, vêtements, livres...). Les donateurs sont plus souvent aisés, âgés et diplômés, mais ce sont les habitudes familiales et l'engagement bénévole qui influencent le plus fortement les comportements de don. La compassion et l'engagement personnel motivent les dons, tandis que les contraintes financières et la méfiance quant à l'utilisation de l'argent versé freinent ceux qui ne donnent pas.

📎 Pour télécharger la publication : <https://injep.fr/publication/un-francais-sur-deux-declare-donner-aux-associations/>



FOCUS SUR

La mobilité internationale des jeunes

Au niveau national : un site internet dédié

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) a lancé "Découvrir Le Monde", le nouveau site de référence pour permettre à tous les jeunes de 13 à 35 ans de vivre une expérience de mobilité européenne ou internationale.

C'est un moteur de recherche de programmes de mobilité européenne et internationale qui répertorie 80 programmes de mobilité de jeunes : éducation formelle et non formelle, enseignement supérieur, stage, travail, engagement.

📎 www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

En région Centre-Val de Loire : un outil d'information régional

Le CRIJ d'Orléans pilote et anime la **Boussole des Jeunes Mobilité Internationale**. Cet outil permet aux jeunes de **15 à 30 ans** de toute la région, d'être mis en contact avec le bon professionnel qui pourra les informer et les accompagner dans leur projet de mobilité à l'étranger : <https://boussole.jeunes.gouv.fr>

Si vous êtes en lien avec des jeunes et/ou avec la mobilité internationale, inscrivez-vous à un **webinaire de présentation** de cette Boussole : **mardi 18 mars, de 14h à 15h**. Inscription : complétez [ce formulaire](#) ou envoyez un courriel à melanie.deschamps@ijcentre.fr.

Pour les structures souhaitant porter une mission de volontariat international

Le **mardi 25 mars de 16h à 18h**, **Centraider** organise un **webinaire** en partenariat avec le CRIJ et France Volontaires. Cet atelier permettra de découvrir trois dispositifs majeurs de mobilité internationale : le Corps Européen de Solidarité (CES), le Service Civique et le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), afin d'explorer les spécificités de chaque programme, leurs conditions d'accès, ainsi que les nombreuses expériences enrichissantes qu'ils permettent.

📎 Pour en savoir plus et s'inscrire : <https://www.centraider.org/formation/les-dispositifs-de-mobilites-internationales/>

Dans le Cher : nouveau site internet dédié à la mobilité internationale et à l'ECSI

La Ligue de l'enseignement du Cher a mis en ligne un nouveau site internet ainsi qu'un compte Instagram, tous deux dédiés à la mobilité internationale et à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans le département du Cher.

📎 Site internet : <https://www.cher-international.org/> - Instagram : [@cher_international](https://www.instagram.com/cher_international)



► Agenda

18 MARS 14h-15h45 : WEBINAIRE « LES ASSOCIATIONS FACE AUX DISCRIMINATIONS RACIALES »

Les associations sont des acteurs majeurs dans la lutte contre les discriminations. Pour autant, comme pour le reste de la société, les associations ne sont pas inclusives par nature. En ce sens, Le Mouvement associatif en partenariat, avec SOS Racisme et l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) et, avec le soutien de la Dilcrah, vous propose un webinaire pour outiller les acteurs associatifs dans la lutte contre les discriminations raciales au sein de leur organisation.

📍 Inscriptions sur <https://framaforms.org/webinaire-les-asso-face-aux-discriminations-raciales-18-mars-14h-a-15h45-1739895492>

3 JUIN 2024 : ASSISES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Cette journée, co-organisée par Le Mouvement Associatif, le Conseil régional et l'État, **s'adresse à l'ensemble des associations** (quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité), **aux pouvoirs publics** (élus et techniciens) et **aux partenaires** désireux d'échanger et de partager leurs propositions et expériences pour conforter et renforcer la dynamique associative au cœur des territoires. Elle aura lieu à Fleury-les-Aubrais, le 3 juin 2024. Le programme s'articulera autour d'une conférence, d'ateliers et de témoignages.

📍 Les informations seront disponibles sur <https://assises.lemouvementassociatif-cvl.org/?LeProgramme>